



convocation chez juge pour enfant anonyme

Par **raynox**, le **14/07/2020** à **15:14**

Bonjour,

j'ai reçu une convocation du tribunal des enfants pour mon fils mineur(il a 13 ans).

Il est accusé d'avoir mis le feu dans une grange abandonnée appartenant à une mairie. A coté il y avait d'anciens vestiaires à l'abandon, vetuste et qui sont utilisés pour les toilettes par des passants, il y a plusieurs locaux à cet endroit qui sont à l'abandon et qui ne sont pas fermés.

Lors des faits, mon fils était avec 2 autres garçons de son âge.

La police est arrivé, ils se sont enfuis mais les 2 autres garçons ont été attrappés, ils ont donc tous mis sur le dos de mon fils et ont donné nos coordonnées. Nous avons été convoqués au commissariat, suite à cela, nous avons reçu cette convocation nous précisant d'amener notre feuille d'imposition, notre chéquier et carte bleue...

C'est la première fois que mon fils a eu un souci de cet ordre, il n'a pas mis le feu à la grange, c'est un des 3, mais il est accusé par les 2 autres. Mon fils est sérieux, il travaille bien à l'école mais il s'est malheureusement trouvé au mauvais endroit au mauvais moment et avec les mauvaises personnes.

Je travaille et ma femme également, quels sont les moyens que nous avons à notre disposition

car j'ai bien peur au vu du courrier que nous recevions une forte amende.

Merci infiniment de votre aide.

Par **jodelariege**, le **14/07/2020** à **16:13**

bonjour

il est fort probable que chacun des enfants a accusé l'autre et s'est dit innocent de tout...aucun des parents ne peut être sûr que son fils n'a rien fait.....seuls les enfants le savent réellement

les 4 autres parents vont etre sans doute convoqués eux aussi.....

vous pouvez prendre un avocat